

*"Mar bez glao da c'houel hanter-est, kenavezo d'ar c'haron kelvez."  
"A la mi-août s'il pleut, aux noisettes dites adieu."*

### Horaires Mairie

Les lundi et vendredis : de 8h45 à 12h  
Les mardis, mercredis et jeudis : de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h30  
Le Samedi : de 9h à 12h

### Horaires Agence Postale

Tous les matins de 8h45 à 12h (le samedi de 9h à 12h) et le mercredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h

### Horaires Bibliothèque

Mercredi : de 10h à 12h et de 15h à 17h  
Vendredi : de 17h à 19h  
Dimanche : de 10h à 12h

### Cabinet infirmier

Portable : 06 68 29 25 94  
Permanences sans rendez-vous chaque jeudi de 9h à 11h30 (sauf juillet et août 2024)

### Permanences

Assistante sociale CDAS :  
Caroline CAROFF le jeudi matin, sur rendez-vous au 02.98.88.99.90

OPAH : sur rendez-vous au 02.98.15.32.32

France Services : **en congés, reprise le 19 août 2024**

Mission Locale (sur rendez-vous au 02.98.15.15.50) :

- Mairie Pleyber-Christ : 1er et 3e mardis du mois de 9h à 12h.
- Mairie Saint-Thégonnec Loc-Eguiner : les mardis (semaines paires) de 14h à 17h.

### Banque alimentaire

Le mercredi 28 août 2024 de 11h à 12h, cuisine de la salle Polyvalente.

### Web

Retrouvez toutes les informations de la commune : [www.plouneour-menez.bzh](http://www.plouneour-menez.bzh).

Ou sur la page Facebook :

[www.facebook.com/mairieplouneourmenez](https://www.facebook.com/mairieplouneourmenez).

## CONSEIL MUNICIPAL MARDI 9 JUILLET 2024

Graziella LIGUINEN absente donne procuration à René CHEVER  
Maeldan CORRE absent donne procuration à Sébastien MARIE

### Ordre du jour

#### **1) Dénomination Salle de sports**

D'ici la fin du mandat actuel, il y aura un véritable complexe sportif avec une salle de sport communale, un dojo départemental et un stade refait. Afin de différencier ces structures, il est important que la salle ait un nom. Actuellement, aucune rue se situant sur la commune ne porte le nom d'une personnalité ayant servi la commune.

Sébastien Marie propose de nommer la salle Pierre Lachuer. Les membres du conseil pouvaient proposer d'autres noms à soumettre au vote mais cela n'a pas été le cas, au vu du consensus autour de celui-ci. Rappel des éléments importants de cet homme qui a marqué notre commune :

Pierre LACHUER est né le 17/03/1921 et décédé le 02/03/2000. Il était agriculteur au Grinec où il résidait. Résistant dès l'âge de 19 ans (FTP), militant communiste et syndicaliste agricole, il a été élu au Conseil Municipal de Plouneour-Menez durant 6 mandats, de 1959 à 1995 : adjoint au maire d'Henri COSQUER de 1959 à 1983 puis maire pendant 2 mandats, de 1983 à 1995. Il est à l'origine de nombreux investissements et réalisations sur la commune, avec particulièrement la salle polyvalente, la salle foyer et le foyer logement, la station d'épuration et le gymnase. Ce fut un farouche défenseur pour le maintien du collège à Plouneour-Menez : ses différentes actions et interventions, parfois houleuses, ont permis de conserver cet établissement sur la commune qui est aujourd'hui un des éléments vecteur du développement de Plouneour-Menez.

#### **2) Projet convention implantation antenne de télécommunication**

La municipalité n'a aucune possibilité d'interdire un tel projet au niveau de l'urbanisme (pas de permis de construire à faire). Il y a même une obligation légale de poser des antennes relais sur les territoires. L'entreprise en charge de cette installation avait commencé à chercher des propriétaires privés pour installer l'antenne à des endroits où elle aurait été plus visible, près des maisons, près du bourg. Faute de succès, la société a repris contact avec la mairie. La redevance reviendrait au budget de la commune (3 200 euros /an HT). A côté du château d'eau, loin des habitations, l'antenne serait située dans le site inscrit des Monts d'Arrée et sera soumis à l'avis de l'architecte des bâtiments de France qui ne laissera pas dénaturer le paysage. L'antenne aura une hauteur de 30 m (6 m de moins que celle de la Villeneuve).

## CONSEIL MUNICIPAL (suite)

Cette hauteur de 30 m (au lieu de 24 m) peut permettre à un autre opérateur de s'installer (avec une redevance de 2 500 euros en plus) sans construire une 2e antenne. Projet de convention de 12 ans. Voté à l'unanimité.

Projet de An-Dour au même endroit : un autre château d'eau serait construit près de celui existant (et de cette antenne) pour servir de réserve (en cas de coupure de courant comme pendant la tempête Ciaran).

### **3) Travaux aménagement stade**

La Commission « Appel d'offre » s'est réunie le 4 juillet. Travaux aménagement au stade municipal : Buts de foot (à 7 et à 11), main-courante, et pare-ballons. La commission a retenu l'offre de l'entreprise ESPACS du Mans mieux-disante pour un montant de 54 557,00 euros HT (soit 65 468,40 euros TTC).

TERRIDEAL SPARFEL PLOUDANIEL	JARDIN SERVICE PLABENNEC	ESPACS LE MANS
82 043.60 EUROS HT	63 220.00 EUROS HT	54 557.00 EUROS HT

Remplacement éclairage projecteurs stade en Led et ajout de 3 petits projecteurs (en plus des 2 principaux dont les poteaux ne seront pas changés).

Bouygues énergies et services Gouesnou	Ineo Atlantique Antenne Nord Finistère	EIFFAGE Énergies services Saint Martin des Champs
15 944.00 Euros HT	16 300.00 Euros HT	13 510.00 Euros HT

Offre retenue par la commission appel d'offre : l'entreprise EIFFAGE (siège Saint-Martin-des-Champs). Proposition votée à l'unanimité.

L'ensemble du chantier s'élève donc à 68 067.00 Euros HT, subventionné à 80 %. Il restera donc 13 614 euros HT à la charge de la commune.

### **4) Travaux salle de sports : avenants marché lot n°3 Charpente-Bardage, entreprise Dilasser de Plouigneau**

Avenant n°2 : 1 575,00 euros HT

Cet avenant concerne le renforcement des cloisons périphériques du bâtiment côtés est et ouest pour se conformer à l'avis du bureau de contrôle SOCOTEC, concernant les prescriptions réglementaires de protection incendie. Rajout de panneaux OSB 18mm.

Avenant n°3 : 5 540 euros HT

Modification charpente pour installations de renforts pour installation des panneaux de basket (5 panneaux fixes et 2 grands qui remontent).

Avenants votés à l'unanimité.

### **5) Désignation d'un référent déontologue**

Cette nomination est obligatoire par les conseils municipaux. Désignation du même référent déontologue que MORLAIX Communauté pour la Commune de Plounéour-Menez. Votée à l'unanimité .

### **6) Personnel Communal**

Lors de la séance précédente, le conseil demandait l'autorisation de saisir le Comité Social Territorial pour la mise en place de permanences pour les agents techniques municipaux, lors d'évènements exceptionnels (comme le Tro Menez Are cette année, par exemple...). Le Comité ayant donné un accord favorable de principe, la mesure est proposée au vote du Conseil ; ces permanences seront valorisées sous forme d'indemnités. Voté à l'unanimité.

### **7) Morlaix Communauté : Proposition adhésion groupe de commande formation hygiène sécurité**

Groupement de commandes proposé par Morlaix Communauté pour des formations aux agents : incendie, habilitations électriques, secourisme...pour obtenir des tarifs plus intéressants. Morlaix Communauté le faisait déjà pour ses agents et propose aux communes d'en bénéficier. Consultation lancée par Morlaix Communauté en septembre au retour des communes intéressées ou non. Proposition retenue à l'unanimité.

# ALSH/ALAE/EJ/JARDIN PARTAGE

Journée mondiale

RAMASSAGE DES  
DECHETS  
PLOUNEOUR MENEZ



organisé par la Mairie de Plouneour Menez et la junior association yaouank's

Plouneour-Menez  
02 98 78 94 50

**Nous ouvrirons les mardis de 17h à 18h30 et les vendredis de 17h à 20h30**

L'espace jeunes c'est un lieu ouvert à partir de la 6ème, un espace où les jeunes peuvent profiter du matériel pour des activités créatives, sportives et culinaires, du baby-foot, des jeux collectifs...

Un espace pour donner vos idées et construire vos projets !

Tu veux découvrir ? N'hésites pas à venir essayer !

Contact : 02 98 78 94 50 / [ti-gwer@plouneour-menez.bzh](mailto:ti-gwer@plouneour-menez.bzh)

## Ramassage des déchets le samedi 21 septembre 2024

Vous êtes invités à venir nombreux ce samedi 21 septembre pour une matinée ramassage de déchets sur la commune.

Nous vous donnons rendez-vous à 9h30 devant le Pôle Culturel et Associatif pour constituer des équipes de ramassage !

Défis et apéritif offert par la municipalité à l'issue du ramassage.

Et n'hésitez pas à apporter des gants.

Cette action est co-organisée par les jeunes et la Mairie.

## Espace jeunes : rentrée le mardi 3 septembre 2024



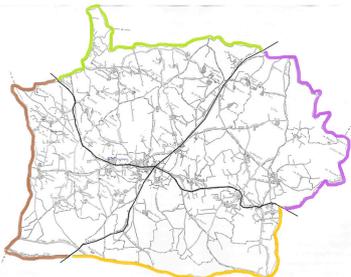
## INFORMATIONS COMMUNALES

### Concert du pardon du Relecq

**Jedi 15 août à 15h** : dans le cadre du pardon du Relecq, l'ensemble Herrou-Mayor donnera un concert de harpes celtiques et chant à l'Abbaye du Relecq.

Au programme : duo Violaine Mayor-Joël Herrou, duo les frères Herrou, quatuor Herrou-Mayor. Le concert nous invite à un voyage musical sur la trace des pèlerins du Moyen Age de Iona en Écosse à Saint-Jacques de Compostelle en Galice, en passant par l'abbaye du Relecq. Entrée 12€/8€.

Renseignements : [www.hentteleenn.bzh](http://www.hentteleenn.bzh)



### Projet inter-quartier intergénérationnel du CCAS

**N'oubliez pas de préparer vos plus belles décorations dans vos quartiers en respectant les 4 couleurs du logo de la commune en fonction de la zone où vous habitez** (Cf Ploun'Infos de Juillet).



Si certaines ne craignent pas la météo, elles peuvent être d'ores et déjà installées... Vous pouvez les réaliser devant chez vous mais aussi et surtout dans votre quartier, dans votre zone en bricolant avec vos voisins, amis... N'oubliez pas d'être visibles des axes de circulation. En arpentant les routes de Plouneour-Menez, on doit pouvoir identifier dans quelle zone on se trouve.

**DIMANCHE 25 AOÛT  
2024**

**LES MENEZYMPIADES**  
Si vous avez loupé Paris, ne ratez pas Plouneour-menez



**RDV à l'église à 13H30  
à PLOUNEOUR-MENEZ**  
Pré-inscription obligatoire par SMS au  
0673370592  
organisées par L'O Belle

## LES MENEZYMPIADES 2024

L'association L'O Belle organise, le **dimanche 25 août 2024**, des Olympiades autour de l'Église de Plouneour-Menez. Une bonne occasion pour se retrouver avant la rentrée dans une ambiance festive qui ravira petits et grands !

### **Pour s'inscrire, c'est très simple :**

- Composez votre équipe de 6 joueurs (enfants, cousins, cousines, papa, maman, tata, tonton, pépé, mémé et autres copains entre 8 et 99 ans),
- Trouvez votre costume (il vaudra des points à gagner) et n'oubliez pas votre chant d'équipe (qui sera repris par la foule en délire !).

L'organisation vous proposera, à partir de 13h30, des jeux et défis tous plus fous les uns que les autres ! La fantaisie et la bonne humeur seront de rigueur ! De chouettes souvenirs en perspective !

Il y aura des perdants, il y aura des vainqueurs mais tous seront récompensés ! Au plaisir de vous y voir !

## Informations bibliothèque

Le fond de la bibliothèque se renouvelle chaque mois grâce à un échange avec la Bibliothèque du Finistère. Il s'agit d'environ 200 nouvelles références (public et genres confondus). De plus, 2 fois par an, la bibliothèque achète un certain nombre de livres. Vous avez une suggestion de lecture ? Faites-le nous savoir directement auprès des bénévoles qui vous accueillent. Nous tenterons, dans la mesure du possible, de satisfaire vos envies.

Ce mois-ci nous vous proposons :

- "A cheval sur le vent" de Patrick Pécherot : Xavier Grall compile fiévreusement ses souvenirs de la guerre d'Algérie. Derrière le regard du poète breton, ce roman laisse entrevoir le désespoir et la rage de la génération du djebel.
- "Le secret des agapanthes" de Clarisse Sabard : De Corfou, a Los Angeles, en passant par la Normandie et par Florence, vivez cette magnifique saga familiale comme si vous y étiez.
- "Un jeudi saveur chocolat" de Michiko Aoyama : De Tokyo à Sydney, c'est le début d'un voyage entremêlant 12 tranches de vie, dans ce roman choral qui invite le lecteur à trouver le bonheur dans les petites choses du quotidien.
- "La maison sur la falaise" de Chris Brookmyre : 8 femmes isolées, un meurtre : un huis clos à la Agatha Christie par l'auteur plébiscité par 1 million de lecteurs au Royaume-Uni. Addictif.
- "Les effacées" de Bernard Minier : Deux tueurs, deux mondes, une double menace.
- "Chi - Une vie de chat" de Konami Kanata : la suite avec les tomes 9 à 12.

## Attention au moustique tigre !

Originaire d'Asie du Sud Est, le moustique tigre (*Aedes albopictus*) a su profiter du développement des transports pour faire son apparition en France au début des années 2000 et ne cesse de gagner du terrain. En 2015, il était présent dans une trentaine de départements. En 2018, 42 départements sont officiellement colonisés, et plusieurs départements ont observé sa présence de façon sporadique. Particulièrement nuisible, car piquant principalement le jour, il est vecteur potentiel de maladies comme la dengue, le chikungunya ou le zika.

Pour le signaler :



Signaler la présence  
d'un moustique tigre

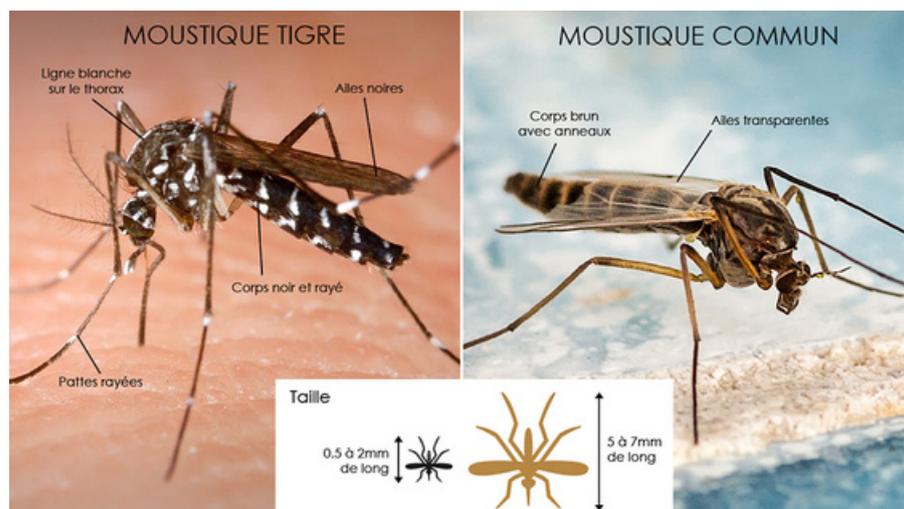


# INFORMATIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

## Comment reconnaître le moustique tigre ?

Toutes les informations et gestes de lutte sur le site de l'ARS :

<https://www.bretagne.ars.sante.fr/la-lutte-antivectorielle-et-les-moustiques-tigres>



[Le Département du Finistère offre un kit d'économie d'eau](#)

Afin de réduire sa consommation d'eau et ses factures, le département du Finistère vous offre un kit d'économie d'eau ! Le kit est composé de 3 réducteurs de débits pour robinet et de 1 réducteur de débit pour douche.

Les kits sont disponibles à l'accueil du service public de l'eau, An Dour (3 rue Yves Guyader - Z.A La Boissière - CS 72960 - 29600 Morlaix), pour **juillet et août**.

Plus d'informations sur [www.finistere.fr](http://www.finistere.fr).



## Evènements autour de la biodiversité à Plounéour-Menez

Morlaix Communauté organise cet été plusieurs animations sur le thème de la biodiversité à travers son territoire. Deux d'entre elles auront lieu à Plounéour-Menez, en collaboration avec Au Fil du Queffleuth et de la Penzé :

- **Mardi 20 août 2024** de 14h à 16h - "Empreintes végétales autour des zones humides" : venez identifier les arbres et les plantes des zones humides et repartez avec votre empreintes végétale.
- **Mardi 27 août 2024** de 19h30 à 22h - "Nuit internationale de la chauve-souris" : équipés de vos lampes frontales, plongez dans le monde fascinant des demoiselles de la nuit. Grâce au détecteur à ultrasons qui vous permettra de les entendre, les chauves-souris n'auront plus de secrets pour vous ! (présentation en salle, suivie d'une balade nocturne)

**Inscription obligatoire au 02.98.78.45.69 ou par [afqp29@gmail.com](mailto:afqp29@gmail.com).**

Retrouvez l'ensemble des animations prévues sur le site de la mairie.

## Informations BreizhGo été et rentrée 2024

Objectif déconnexion ! Que ce soit en car, en train TER ou en bateau, les jeunes de moins de 26 ans, apprenants ou titulaires de la carte BreizhGo Solidaire, se déplaçant en Bretagne cet été pourront de nouveau voyager gratuitement sur le réseau de transport public BreizhGo. Pour la quatrième année consécutive, la Région Bretagne met à disposition près de 50 000 billets gratuits par semaine **du mercredi 10 juillet au dimanche 1er septembre 2024**, à réserver la veille pour le lendemain.

Offre nationale : complément avec le Pass RAIL. Ce dernier permettra aux jeunes de moins de 27 ans de voyager en illimité à bord des TER (hors Îls de France) pour 49 € mensuels, de juin à septembre.

Toutes les informations sur [www.breizhgo.bzh](http://www.breizhgo.bzh) ou au 02 99 27 10 10.



# INFORMATIONS MORLAIX COMMUNAUTE - PLUI-h

## Le PLUi-H de Morlaix Communauté évolue : participez !

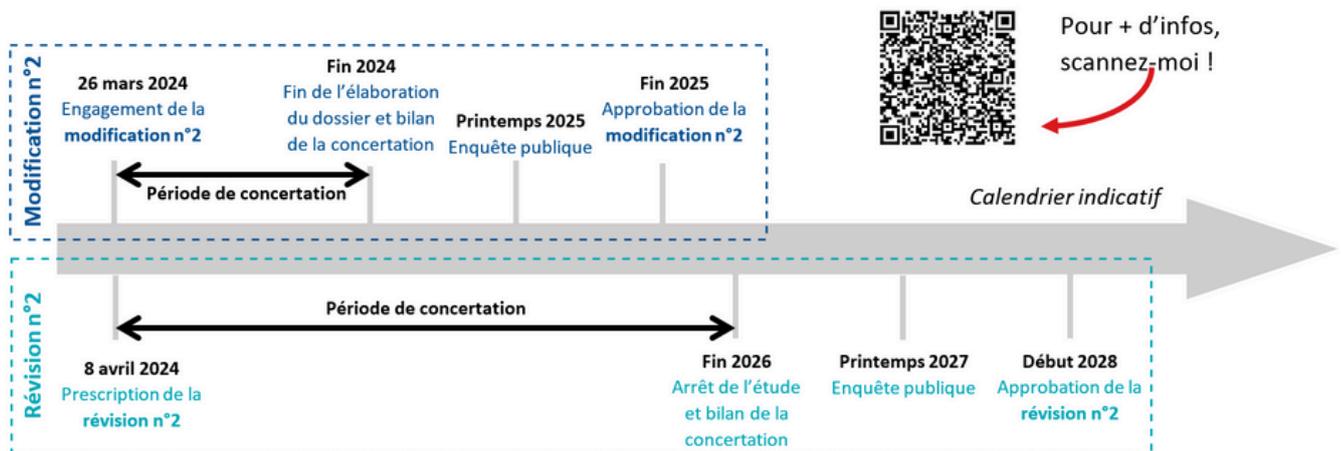
Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) est un document de planification urbaine à l'échelle des 26 communes de Morlaix Communauté. Il traduit un projet global d'aménagement et d'urbanisme et fixe en conséquence les règles d'aménagement et d'utilisation des sols. Il détermine les conditions d'un aménagement de l'espace respectueux des principes du développement durable et prévoit des capacités de construction et de réhabilitation suffisantes pour la satisfaction des besoins en matière d'habitat et d'équipements publics, d'activités économiques, commerciales ou touristiques, de sport, et de culture. Il s'impose aux demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager et déclaration préalable).

Deux procédures d'évolution sont en cours : une révision n°2, prescrite le 08 avril 2024, par le Conseil de Communauté et une modification n°2, engagée le 26 mars 2024, par le Président de Morlaix Communauté. Des dossiers de concertation publique présentant les objectifs de chacune des procédures d'évolution sont consultables au siège de Morlaix Communauté ou bien sur le site internet : [www.morlaix-communaute.bzh/mon-quotidien/urbanisme/participer-a-lelaboration-des-documents-durbanisme/evolutions-du-plui-h/](http://www.morlaix-communaute.bzh/mon-quotidien/urbanisme/participer-a-lelaboration-des-documents-durbanisme/evolutions-du-plui-h/).

Tout au long de ces deux procédures d'évolution, les personnes intéressées sont invitées à s'exprimer, à partager leurs opinions sur les différents projets et à donner un avis à un stade précoce des procédures sur les évolutions envisagées. Le cas échéant, elles peuvent formuler leurs observations ou propositions sur ces évolutions.

### Plusieurs moyens de participations sont proposés :

- **par courriel** : [revision2-plui@agglo.morlaix.fr](mailto:revision2-plui@agglo.morlaix.fr) ou [modification2-plui@agglo.morlaix.fr](mailto:modification2-plui@agglo.morlaix.fr),
- **par écrit** : sur les registres de concertation se trouvant au siège de la Communauté d'Agglomération, 2b Voie d'Accès au Port à Morlaix ou à l'accueil d'une des 26 mairies du territoire de Morlaix Communauté,
- **par courrier** : Monsieur le Président de Morlaix Communauté – Direction Aménagement – 2b, Voie d'Accès au Port, 29600 MORLAIX



### La JDC obligatoire

#### QUI ?

Les jeunes de 16 ans



#### QUAND ?

Maximum 4 semaines après l'anniversaire

#### OÙ ?

Présence du jeune en Mairie (prévoir 15 minutes)

#### COMMENT ?

Présentation pièce d'identité + livret de famille

#### POURQUOI ?

L'attestation remise par la Mairie est obligatoire pour se présenter notamment aux examens scolaires, au permis de conduire...

### Dates à retenir

**Judi 15 août** : le Pardon du Relecq, Abbaye du Relecq

**Dimanche 25 août** : Menezympiades, Eglise Saint-Yves

**Lundi 2 septembre** : rentrée des classes

**Mardi 3 septembre** : rentrée de l'Espace Jeunes

**Samedi 7 septembre** : Forum des associations - spectacle de théâtre pour tous - Pot des nouveaux habitants - Projet inter-quartier

**Samedi 21 septembre** : Journée de ramassage des déchets, à 9h30, Pôle Culturel et Associatif

Les articles et photos à faire paraître en **septembre** sont à déposer pour [le lundi 19 août 2024](#).

Directeur de la publication : Sébastien MARIE

Tél : 02.98.78.01.17 / Courriel : [communication@plouneour-menez.bzh](mailto:communication@plouneour-menez.bzh)